Assemblée générale

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **10 (1927)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DIXIÈME RAPPORT ANNUEL

comprenant la période

du 1er janvier au 31 décembre 1927

A. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Le 23 juin 1927, a eu lieu à Berne, sous la présidence de Monsieur G. KUNZ, Administrateur Délégué de la Compagnie du Lötschberg, la dixième assemblée générale de l'Association nationale pour le développement du tourisme.

Les fonctions de scrutateurs furent remplies par MM. A. DIEM, secrétaire de la Chambre de Commerce, à Bienne, et GUISAN, directeur du Bureau Officiel de renseignements, à Lausanne. Le protocole était tenu par M. JATON, secrétaire de Direction de l'Office Suisse du Tourisme, à Zurich. L'Assemblée comptait 76 membres et délégués, dont 49, exerçant le droit de vote, représentaient 720 voix.

A propos du rapport de gestion sur l'exercice 1926, M. A. JUNOD, directeur, mit en relief les manifestations les plus importantes de l'activité de l'Office Suisse du Tourisme dans le domaine de la propagande touristique, du trafic et de la statistique du mouvement des étrangers. Il attira entre autres l'attention sur les difficultés opposées aux ressortissants italiens qui veulent se rendre en Suisse pour y excursionner ou y faire un séjour, et il insista sur le tort matériel qui en résulte pour nombre de nos stations d'étrangers dont les Italiens étaient autrefois de fidèles clients. L'assemblée vota une résolution invitant le Conseil Fédéral à faire en Italie les démarches voulues afin de remédier à cet état de choses qui est préjudiciable aux intérêts du tourisme suisse.

Après l'adoption du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 1926, ainsi que du budget pour 1927, l'assemblée procéda à l'élection du Conseil du tourisme pour la quatrième période triennale 1927 à 1929. Sauf décès ou démissions, le mandat de la plupart des membres fut renouvelé. Les nouveaux membres sont les suivants :

MM. V. BUCHS, Conseiller d'Etat, Fribourg.
G. CANEVASCINI, Conseiller d'Etat, Bellinzone.
H. HUNZIKER, Directeur de la Division des Chemins de fer, Berne.
A. NAINE, Conseiller Administratif, Genève.
Dr M. RIESEN, Directeur de la Société Suisse des Hôteliers, Bâle.
A. VELADINI, Syndic, Lugano.
Dr F. VITAL, Secrétaire du Département Fédéral de l'Intérieur, Berne.